

Bienvenu à l'édition n° 4/2011 de CEE News.

27 Décembre 2011

Der EBR-Fachinformationsdienst

Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org »
vous donne des informations autour du comité d'entreprise européen et des sujets adjacents.

CEE News paraît quatre fois par an.
Vous pouvez télécharger la newsletter en [format pdf](#) pour l'imprimer.

Les numéros anciens se trouvent dans les [archives](#).



[Dieser Newsletter auf Deutsch](#)



[This newsletter in English](#)

Contenu :

- [1. La Commission européenne envoie des avertissements](#)
- [2. Astuce pratique : les clauses en cas de changements structurels](#)
- [3. Focus sur le Royaume-Uni](#)
- [4. Des rapports concernant les autres pays](#)
- [5. Des exemples d'activités du CEE](#)
- [6. Création de nouveaux comités d'entreprise européens](#)
- [7. Mise à jour des accords CEE](#)
- [8. Des nouvelles de la forme juridique SE](#)
- [9. Un regard au-delà de l'Europe](#)
- [10. Des sites Web intéressants](#)
- [11. Des nouvelles publications](#)
- [12. Réseau de formation et de conseil «euro-ce.org» : Quelques exemples de notre travail](#)
- [13. Les séminaires actuels](#)
- [14. Mentions légales](#)

1. La Commission européenne envoie des avertissements

L'Italie, la Grèce et le Luxembourg n'ont pas encore transposé la directive CEE

Les 27 pays de l'UE plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein avaient jusqu'à 5 juin 2011 pour transposer dans leur système juridique national la nouvelle directive sur les comités d'entreprise européens. Seulement onze des 30 pays ont respecté la date limite (voir [rapport dans CEE-News 2/2011](#)). En juillet 2011, la Commission européenne a envoyé des lettres d'avertissement à 17 pays. Le 24 novembre 2011, elle a lancé des procédures formelles pour infraction contre quatre de ces pays.



- [Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Une de ces procédures (contre les **Pays-Bas**) s'est avérée inutile, étant donné que la procédure législative venait de se terminer et que la nouvelle loi CEE est entrée en vigueur le 15 novembre

2011. Les textes suivants sont uniquement disponibles en néerlandais:

- [Rapport sur le processus législatif](#)
- [Le texte de la nouvelle loi CEE](#)

Au **Luxembourg**, le Gouvernement a adopté le projet de loi le 11 novembre 2011. Il a été présenté au Parlement le 29 novembre 2011, mais la loi n'a pas encore été adoptée.

- [Rapport sur la nouvelle loi CEE au Luxembourg](#)
- [Le projet de loi](#)

La transposition est également en cours en **Grèce**. Contrairement à l'**Italie**, où il y avait déjà eu des problèmes pour l'adoption de l'ancienne directive CEE (de l'année 1994). C'est seulement après un avertissement de la Commission européenne, que le législateur italien a adopté la nouvelle loi CEE en 2002 (voir [rapport dans CEE-News 2/2006](#)).



La raison réside dans la tradition italienne, car les accords sont souvent conclus entre les confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL et les employeurs sous forme de convention collective. C'est ainsi que le 12 avril 2011 les interlocuteurs se sont accordés sur une déclaration commune concernant la nouvelle directive CEE. A la différence de ce qui se fait par exemple en Belgique, elle n'est pas applicable de manière universelle. Est-elle

également applicable aux entreprises sans représentation syndicale? Vu que la directive européenne s'applique à tous les travailleurs italiens sans exception, le législateur est maintenant appelé à combler cette lacune.

- [La déclaration commune](#) (en italien)

Action contre un « oasis sans cogestion »

Le 24 novembre 2011, la Commission européenne à Bruxelles a décidé de renvoyer les Pays-Bas devant la Cour européenne de justice. Elle met en cause une transposition incorrecte des règles communautaires sur la codétermination au sein des conseils de surveillance en cas de fusion transfrontalière.



Le procès résulte de la plainte d'un syndicat néerlandais en 2008. Les Pays-Bas est un pays d'accueil privilégié pour les holdings étrangers. Les considérations financières et la non existence de la codétermination y jouent un rôle non négligeable. Un bureau ou une « boîte aux lettres » à l'aéroport d'Amsterdam permet d'éviter de manière élégante une représentation des salariés au conseil de surveillance, s'il n'y a que peu de travailleurs au Pays-Bas. De cette manière, la maison mère d'Airbus EADS, ou la société suédoise de meubles Ikea ont leur siège officiel aux Pays-Bas.

- [Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

Nouvelles statistiques CEE publiés à Bruxelles

Le 25 novembre 2011, l'Institut syndical européen (ETUI) à Bruxelles a publié de nouveau graphiques avec des données statistiques. Il y a actuellement 995 comités d'entreprise européens dans 932 compagnies transfrontalières (certains groupes ont plusieurs CEE).

- [Les graphiques à télécharger](#)

La loi CEE allemande rééditée

Le 15 décembre 2011 a été publié la version révisée de la loi CEE allemande. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur le 18 juin 2011 le texte de loi complet est disponible sous forme de document cohérent. Les précédentes publications citaient uniquement les sections modifiées.

- [Le texte dans le Journal officiel fédéral](#)

2. Astuce pratique : les clauses en cas de changements structurels

Méfiez-vous des clauses supplémentaires selon l'article 13



Une des améliorations les plus importantes de la nouvelle directive CEE est le droit de pouvoir renégocier un accord en cas de « changements structurels » dans l'entreprise (fusions, fractionnements, fermetures, la relocalisation du siège social). Pour éviter ce droit, de nombreuses sociétés – surtout britanniques et américaines – tentent de convaincre le comité d'entreprise européen de signer une clause supplémentaire à l'accord CEE. Quels sont les droits auxquels renoncent les représentants des travailleurs en cas de signature de telles clauses ?

Les procédures prescrites par la loi en cas de changements structurels

L'article 13 de la nouvelle directive CEE stipule ce qui suit :

Lorsque des modifications significatives interviennent dans la structure de l'entreprise de dimension communautaire ... et, soit en l'absence de dispositions prévues par les accords en vigueur, soit en cas de conflits entre les dispositions de deux ou de plusieurs accords applicables, la direction centrale entame la négociation visée à l'article 5 de sa propre initiative ou à la demande écrite d'au moins cent travailleurs ou de leurs représentants dans au moins deux entreprises ou établissements, dans au moins deux États membres différents.

Composition du groupe spécial de négociation (GSN)

L'article 5 de la nouvelle directive CEE régleme la formation du GSN en cas de création d'un comité d'entreprise européen. Lorsque des changements structurels interviennent, d'autres membres s'ajoutent au GSN : de sorte que chaque comité d'entreprise européen existant envoie au moins trois de ses membres au GSN. En cas de changements structurels, il y a la possibilité de mettre sur la table de négociation la totalité de l'accord CEE et de l'améliorer de manière significative. Les comités d'entreprise européens existants restent en fonction pendant cette période là, même si la procédure dure jusqu'à trois ans.

Ceci est particulièrement important pour les anciens accords dits « volontaires » conclus jusqu'à septembre 1996, ou modifiés entre juin 2009 et juin 2011. Dans ces cas, la demande de renégociation des accords selon l'article 13 aboutit automatiquement à une amélioration du statut juridique de l'accord CEE, même si le contenu reste inchangé (ce ne vaut pas pour les accords CEE de droit britannique). Il faut donc fortement décourager la signature de clauses visant à mettre fin à l'article 13.

Des clauses additionnelles limitent le pouvoir de négociation des salariés

Alors que les directions centrales argumentent souvent que de telles clauses permettraient d'éviter les procédures trop bureaucratiques, ces propositions visent en réalité à la qualité de l'accord CEE. Si un CEE signe de telles clauses, il cède sans échange toute « masse de négociation ». Attention: Dans les textes proposés par les directions, l'article 13 n'est souvent pas mentionné explicitement, alors qu'il devrait être abrogé!

Atelier sur la renégociation des accords CEE

Du 8 au 10 octobre 2012 aura lieu au château de Rheinfels un atelier pour les élus aux comités d'entreprise européens, qui veulent renégocier leur accord de CEE. Un accent particulier est mis sur la situation juridique des « changements structurels ».

TIPP !

- [Le programme des ateliers CEE](#) (en allemand)

3. Focus sur le Royaume-Uni

Conférence CEE anglo-allemande à Londres



Du 27 et 28 octobre 2011, environ 40 participants – principalement d'Allemagne et de Grande Bretagne, mais aussi de quatre autres pays – sont venus à Londres pour discuter de leurs expériences en matière de comités d'entreprise européens et les règles nationales de représentation des salariés. La conférence était organisée en coopération avec le bureau londonien de la Fondation Friedrich-Ebert. Un CEE sur cinq est soumis au droit britannique et presque toutes les sociétés transnationales en Allemagne ont une filiale au Royaume-Uni. L'échange devrait continuer. La prochaine réunion CEE anglo-allemande est prévue du 25 et 26 octobre 2012 à Londres.

- [Documentation de la conférence CEE à Londres](#) (en anglais)
- [Les questions interculturelles dans un contexte germano-britannique](#) (en allemand)
- [Le système britannique de la représentation des salariés](#) (en allemand)

Dernières nouvelles des entreprises britanniques

Le Royaume-Uni n'a aucune base légale pour les comités d'entreprise ou la participation. La réglementation des conditions de travail est uniquement possible sur base de conventions d'entreprise conclus entre les comités syndicaux et la direction. Les syndicats doivent d'abord lutter dans chacune des entreprises pour être reconnu comme « négociateur » (« représentativité »). Bien qu'il y ait, depuis 2000, une réglementation légale, la situation varie d'une entreprise à l'autre. Voici quelques exemples récents :

- En octobre 2011, il a été décidé de la représentativité dans l'entreprise Kammac. L'entreprise dans le centre de l'Angleterre est spécialisée dans la logistique et la gestion de stocks pour l'industrie brassicole. Lors du vote secret, les salariés se sont prononcés à 100 % des voix pour le syndicat Unite, qui négociera les conditions de travail dans les futurs accords d'entreprise. La prochaine étape est de négocier un « accord de représentativité » avec la direction de l'entreprise, qui définit le cadre de la mise en place de la représentation des salariés ([voir le rapport](#)).
- Une étape supplémentaire a été franchie pour l'entreprise de restauration LSG Sky Chefs à l'aéroport de Manchester. En novembre 2011 a été signé un « accord de représentativité » réglementant les détails de la représentation des salariés ([voir le rapport](#)).
- La tendance inverse peut être observée chez Honda dans le sud-ouest de l'Angleterre. Dans l'usine de Swindon, l'employeur a tenté de mettre fin à la représentativité du syndicat Unite par tous les moyens juridiques. En juillet 2011, le « convenor » - comparable à un secrétaire du comité d'entreprise français - a été suspendu de ses fonctions ([voir le rapport](#)).



Le plus grand arrêt de travail depuis la grève générale de 1926



Le 30 novembre 2011 entre deux et trois millions de personnes ont participé au Royaume-Uni à une action de grève nationale pour défendre le système des pensions. Le gouvernement a l'intention d'utiliser les fonds de pension pour consolider le budget de l'état. Contrairement à l'Europe continentale les retraités britanniques dépendent des paiements par des fonds de pension de leur employeur. La pension légale ne couvre qu'une partie minime.

Alors que des jours de grève nationale sont plus fréquents dans les pays méditerranéens en raison d'un droit de grève large, la grève britannique est un événement particulier. Les conditions très strictes fixés par les « lois Thatcher » ne facilitent pas la vie des syndicats britanniques pour remplir les exigences formelles. Tous les participants potentiels d'une grève doivent

obligatoirement donner leur accord dans le cadre d'un vote secret.

- [Rapport du vote secret](#) (en anglais)
- [Rapport de la grève](#) (dans la presse syndicale allemande)

Alors que la grève du 30 novembre 2011 ait été soutenue par le secteur public, il y a également des problèmes avec les fonds de pension privés. Le premier referendum depuis les années 70 est annoncé pour Ford en Grande-Bretagne. Une étape supplémentaire a déjà été franchie pour le groupe de produits de consommation Unilever où plusieurs actions de grève concernant les régimes de retraite ont eu lieu le 9 décembre 2011 dans plusieurs usines à travers l'Angleterre. Un soutien est également venu du comité d'entreprise européen. Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais :

- [Rapport sur les négociations au sujet des régimes de retraite chez Ford](#)
- [Rapport sur la grève chez Unilever](#)
- [Rapport sur la visite de la délégation du CEE](#)
- [La motion de solidarité du CEE](#)

4. Des rapports concernant les autres pays

La confédération néerlandaise FNV devant l'auto-dissolution

Au printemps 2011, les syndicats, les employeurs et le gouvernement néerlandais ont signé un accord pour augmenter progressivement de 65 à 67 ans l'âge de la retraite. Ce sujet est très controversé dans la société néerlandaise et au sein de la confédération syndicale FNV. Comme les deux fédérations les plus fortes parmi les 19 ne se sentaient plus suffisamment représentés au Conseil exécutif de la FNV, il y a eu rupture le 3 décembre 2011. La FNV va se dissoudre et sera remplacée d'ici l'été 2012 par une organisation syndicale totalement nouvelle, constitué selon des règles différentes. La FNV social-démocrate est la plus grande confédération syndicale néerlandaise avec 1,4 millions de membres, la CNV chrétienne compte environ 350.000 membres.



- [Rapport de presse sur la dissolution de la FNV](#) (en anglais)
- [Le système syndical néerlandais](#) (en allemand)

Les interlocuteurs sociaux se réorganisent en Roumanie



Le 25 octobre 2011 un accord exemplaire de négociation collective a été signé à Bucarest. Les signataires, en plus des cinq grandes confédérations syndicales, sont les employeurs de la nouvelle association Patrorm, constituée en septembre 2011 suite à la fusion des quatre anciennes confédérations des employeurs. Après que le gouvernement ait décidé en mai 2011 de manière unilatérale la réforme la plus ambitieuse du système de négociation collective depuis 20 ans, il y a eu une rupture avec les interlocuteurs sociaux roumains.

La majorité des associations patronales a démissionné du Conseil économique et social en septembre 2011. Avec le nouvel accord, les interlocuteurs sociaux se reconnaissent mutuellement. A l'avenir, ils veulent déterminer en commun leur propres responsabilités, indépendamment des institutions de l'état. Les textes suivants sont uniquement disponibles en anglais:

- [Communiqué de presse sur la signature de l'accord](#)
- [Rapport sur la sortie du Conseil économique et social](#)
- [Rapport sur la réforme du système de négociation collective](#)

Le Portugal augmente la durée de travail de 30 minutes

Le 7 décembre 2011, dans le cadre des mesures anti-crise pour



sauver les banques et l'euro, le Conseil des ministres à Lisbonne a décidé d'un nouveau dispositif de temps de travail. Les employeurs du secteur privé peuvent désormais prolonger de 30 minutes la durée de travail quotidienne, sans avoir à payer des heures supplémentaires. Par semaine les travailleurs portugais travailleront 3,5 heures de plus que les travailleurs en Allemagne. Même dans des pays comme la Lettonie, la Slovénie et la Roumanie, le temps de travail réel reste inférieur à celui au Portugal.

- [Rapport sur augmentation du temps de travail](#) (en allemand)
- [La déclaration du gouvernement portugais](#) (en portugais)

5. Quelques exemples des activités de CEE

Rejet d'une participation chinoise au capital pour des raisons éthiques



Lors d'une réunion à Londres le 12 octobre 2011, en cours de procédure de consultation sur une prise de participation d'un fonds souverain chinois au capital du groupe, le comité d'entreprise européen du groupe français GdFSuez a donné un avis négatif. Selon le comité d'entreprise européen, l'investisseur ne garanti pas les principes de la responsabilité sociale, le respect des droits humains fondamentaux et le droit du travail. En novembre 2010, GdFSuez et les syndicats avaient signé un accord-cadre international relatif à ces questions (voir [rapport dans CEE-News 4/2010](#)).

Jusqu'à présent, il s'agit d'un premier cas où un comité d'entreprise européen refuse un investisseur minoritaire pour des raisons éthiques. Le gouvernement chinois veut obtenir l'accès aux ressources premières et gagner en réputation internationale à travers ses placements. Étant donné que 1.500 travailleurs d'une filiale de GdFSuez étaient concernés par l'investissement, la direction centrale a lancé une procédure d'information et de consultation du CEE. L'avis du CEE a été préparée dans le cadre de deux réunions du CEE et avec l'aide d'un cabinet de conseil.

- [Rapport sur la procédure de consultation](#) (en anglais)
- [Déclaration de presse du CEE](#)

Comités d'entreprise européens du commerce

Du 17 au 19 octobre 2011, les représentants des employés du commerce de gros et de détail d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ont rencontrés leurs collègues d'Europe de l'Est dans le cadre du « Dialogue de Vienne ». Cette plate-forme de dialogue sous forme de réunions annuelles existe depuis 2002. En plus d'un échange sur le travail des comités d'entreprise européen dans le secteur du commerce, il a aussi été question de la situation sur le marché du travail, du salaire minimum, des horaires d'ouverture et des normes sociales minimales.



- [Rapport sur le Dialogue de Vienne de 2011](#) (en allemand)

Un CEE français veut arrêter la restructuration par voie judiciaire



Le 13 décembre 2011, il a été annoncé à Paris que le CE européen du groupe nucléaire Areva prépare une action en justice pour faire respecter ses droits de participation. A la suite de l'accident nucléaire au Japon, les société appartenant à l'état Français prévoit de mettre un terme à des investissements et de réduire son personnel. Ces plans n'ont pas été discutées avec le CEE, il n'y a eu aucune information et consultation préalable. Le CEE veut donc arrêter les plans d'économie par voie d'injonction. Il s'appuie sur un cas similaire pour Gaz de France en 2006 (voir [rapport dans CEE-News 1/2008](#)).

- [Rapport sur les plans d'Areva](#)
- [Rapport sur les effets en Allemagne](#)
- [Rapport sur la situation du site d'Erlangen](#) (en allemand)

6. La création de nouveaux comités d'entreprise européens

Les chemins de fer autrichiens créent un CEE

Quelques jours après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi CEE en Autriche, un accord CEE pour la société ÖBB a été signé le 20 juin 2011 à Vienne par des représentants d'Autriche et de Hongrie. La société, dont la principale filiale ferroviaire étrangère est actuellement Rail Cargo Hungaria, veut se développer au niveau international dans les années à venir.



- [Rapport de la signature de l'accord](#) (en allemand)

Création d'un premier CEE belge selon la nouvelle législation



Le 29 septembre 2011 a été créé un CEE sur base de la nouvelle convention collective belge (voir [rapport dans CEE-News 3/2011](#)) pour Ter Beke, un groupe alimentaire en Flandre orientale. La société cotée en bourse a 1.850 travailleurs sur neuf sites en Belgique, en France et aux Pays-Bas.

Un producteur de ciment italien crée un CEE

Le 26 octobre 2011 a été créé à Rome le premier CEE italien selon la nouvelle législation. Le groupe de matériaux de construction Cementir Holding emploie 3 200 travailleurs dans 15 pays au monde entier. Comme il n'y a toujours pas de nouvelle législation CEE en Italie (voir [ci-dessus](#)), il a fallu se baser sur la nouvelle directive de l'UE. Il est étonnant de constater que l'accord CEE ne contient pas une définition de l'information et de la consultation comme prévu dans la nouvelle directive.



Le CEE compte 14 membres: six d'Italie, cinq du Danemark, un de Norvège et un de Suède ainsi qu'un observateur de Turquie. Il y a une seule session plénière annuelle, s'y ajoute le droit à deux jours de formation par an. Un comité exécutif de quatre membres gère les activités courantes.

- [Le texte de l'accord CEE](#) (en anglais)



Le groupe allemand de logiciels s'élargi

Après la création d'un comité d'entreprise, le groupe allemand SAP a désormais aussi un comité d'entreprise européen. Le 24 novembre 2011 a été signé un accord CEE au siège du groupe à Walldorf près de Heidelberg. Le CEE est composé de délégués de 27 pays, la Suisse n'y est pas représentée. Il se réunit une fois par an.

- [Rapport sur la création du CEE chez SAP](#)

La création d'un CEE chez SAP est remarquable pour plusieurs raisons. Jusqu'en 2006 il n'y avait même pas de comité d'entreprise pour les 14 000 employés en Allemagne. La première élection a été imposée par les tribunaux (voir [rapport dans CEE-News 1/2006](#)). L'initiative avait été prise par des membres de l'IG Metall. Après la création du comité d'entreprise, une représentation de la fédération ver.di a été créée pour rivaliser avec la fédération d'IG Metall. Ce sont les représentants du syndicat ver.di qui ont œuvré pour la création du comité d'entreprise européen.

Bien que les deux fédérations soient membres de la même confédération syndicale, le DGB, ils se positionnent en concurrents lors des élections au comité d'entreprise et pour l'affiliation de nouveaux membres. Les textes suivants sont uniquement disponibles en allemand :

- [Avis de la représentation d'IG Metall dans l'entreprise](#)
- [Site Web de la représentation de Ver.di dans l'entreprise](#)
- [Question: Quel est la fédération responsable pour SAP?](#)

La compétition entre syndicats augmente

La question d'une délimitation des frontières syndicales entre les fédérations membres du DGB se pose de plus en plus souvent en Allemagne. Alors que dans certaines entreprises la coopération entre les différents syndicats est bonne, il y a une forte concurrence dans d'autres. En dehors de l'industrie informatique, sont touchés par exemple : les services de la téléphonie mobile, du secteur de l'énergie, du transport et des services industriels. Il n'y a donc pas besoin de confédérations concurrentes comme c'est le cas en France, pour connaître les mêmes problèmes qu'en France.

7. L'actualisation des accords CEE

Airbus double le nombre de sessions

L'accord CEE pour Airbus a été actualisé le 27 juin 2011. Le nombre annuel de séances plénières pour les 18 membres du CEE est ainsi passé de deux à quatre. Y participent également comme invités les représentants d'Aerolia et de Premium Aerotec, deux filiales dont a voulu se séparer le groupe, mais qu'il n'a pas encore pu vendre jusqu'à présent.



Le nouvel accord CEE adopte la définition de l'information et de consultation de la nouvelle directive. Le comité d'entreprise européen d'Airbus a été fondé en 2001 selon le droit néerlandais. Formellement, il s'agit seulement d'un comité d'entreprise européen sectoriel au sein du groupe EADS, qui dispose à son tour de son propre comité d'entreprise européen au niveau de la Holding. Celui-ci avait déjà adapté son accord CEE en octobre 2008 (voir [rapport dans CEE-News 1/2009](#)).

Une chaîne de supermarchés renforce le comité exécutif



L'accord CEE de Carrefour, un accord datant de 1996, a été actualisé le 20 octobre 2011. Le CEE est composé de 29 membres provenant de huit pays, dont onze de France, sept d'Espagne, trois de Belgique et trois d'Italie. Les cinq membres du Comité exécutif se réunissent trois fois par an. Ils n'ont pas été élus mais désignés par la fédération syndicale UNI à Bruxelles, selon le modèle français. Tous les membres du CEE ont droit à deux jours de formation par an et disposent d'un droit d'accès à tous les sites en Europe. La première réelle procédure

de consultation depuis la création du CEE en 1996 a eu lieu en mars 2011 (voir [rapport dans CEE-News 2/2011](#)).

- [Rapport de la signature](#) (en anglais)

Le groupe financier actualise le règlement du CEE

Le 2 décembre 2011, le groupe de banque et d'assurance français Groupama a actualisé l'accord CEE. Les moyens de travail du CEE seront étendus. Des cours de langues sont désormais explicitement prévu. Bien que la société soit basée en France, la présidence est assurée par une représentante des salariés (secrétaire CEE) en Italie.

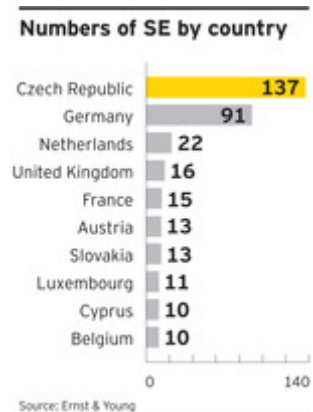


- [Rapport de la signature de l'accord](#)

8. Des nouvelles de la forme juridique SE

Les partenaires sociaux évaluent différemment la nécessité d'une révision

Le 4 juillet 2011, la Commission européenne à Bruxelles a lancé la première phase des consultations sur le processus de révision de la directive SE (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)). Les associations patronales et les syndicats ont été invités à prendre position sur certaines questions. Selon une étude réalisée par Ernst & Young, le plus grand nombre de sociétés SE se trouve actuellement en Tchéquie et en Allemagne (voir graphique). Alors que les cabinets d'avocats spécialisés à Prague proposent la vente de coquilles vide SE, c'est le gel de la participation des salariés dans les conseils de surveillance qui est au premier plan en Allemagne (voir [rapport dans CEE-News 4/2010](#)). Un nouveau rapport d'experts du Réseau syndical « SE-Europe » à Bruxelles souligne une nouvelle fois cette tendance.



- [Nouvelles statistiques de l'Institut syndical européen](#) (en anglais)

Le 6 octobre 2011, BusinessEurope, la Confédération des organisations patronales européennes, a publié son avis et s'est prononcé **contre une révision** de la législation existante. Le 28 octobre 2011, la Confédération européenne des syndicats (CES) avait répondu par une prise de position détaillée et nommé les lacunes juridiques actuelles. Ces commentaires seront désormais intégrés dans le processus législatif.

- [Le document de consultation de la Commission européenne](#)
- [Le rapport des experts du SE-Europe Network](#) (en anglais)
- [L'avis de la CES](#) (en anglais)
- [L'avis de BusinessEurope](#) (en anglais)

Le scénario de la révision SE rappelle celui de la révision CEE

La situation actuelle après la première phase de consultation montre un parallèle avec la révision de la directive CEE (voir [rapport dans CEE-News 3/2007](#)). En avril 2008, les associations patronales avaient strictement refusé tout changement à la base juridique des comités d'entreprise européens, jusqu'à ce que finalement la Commission européenne prenne l'initiative. En été 2008, un accord rapide (politiquement controversée) avait été conclu dans les coulisses entre les partenaires sociaux (voir [rapport dans CEE-News 3/2008](#)).



Le groupe d'assurances allemand gèle la participation de tiers

Peu avant d'atteindre le seuil des 2 000 travailleurs pour créer un conseil de surveillance paritaire, la division « protection juridique » de groupe ARAG a été transformée en société européenne (SE) le 1er décembre 2011. Comme dans le cas d'autres transformations en SE, la participation de tiers au conseil de surveillance va être gelée. La société holding de l'entreprise familiale reste dorénavant complètement libre de cogestion. Un accord correspondant a été signé le 7 octobre 2011 au siège de Düsseldorf (photo). A l'avenir deux représentants allemands et un néerlandais siégeront au conseil de surveillance de la division protection juridique.

Les 3 400 employés européens sont représentés par un comité d'entreprise SE, qui se réunit deux fois par an. Il est composé de délégués de l'Allemagne, de l'Autriche, de Slovaquie, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de la Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Ils élisent un comité exécutif de quatre membres. Une caractéristique particulière de l'accord : tous les membres du comité d'entreprise SE ont la même protection que ceux d'un élu allemand.

- [Déclaration à la presse de l'entreprise](#) (en anglais)
- [Rapport sur les plans de restructuration de la direction centrale](#) (en allemand)

Séminaire sur la réalisation des procédures de consultation

Du 10 au 13 avril 2012 aura lieu un atelier, qui vise également aux comités d'entreprise SE. Comment un membre d'un comité d'entreprise SE peut-il mener à bien une procédure de consultation en matière de restructuration et élaborer une prise de position juridiquement infaillible?

TIPP !

- [Programme et formulaire d'inscription](#) (en allemand)

9. Un regard au-delà de l'Europe

Première réunion pharmaceutique mondiale



Le 28 octobre 2011, à l'initiative de la Fédération internationale des syndicats de la chimie (ICEM) eu lieu pour la première fois une rencontre mondiale dans l'industrie pharmaceutique. Environ 50 représentants des salariés de 15 pays ont discuté à Genève des tendances actuelles et des restructurations.

- [Rapport de la réunion pharmaceutique mondiale](#)

Réseau mondial chez Philips

Le 23 et 24 novembre 2011 a eu lieu à Amsterdam une réunion les délégués de l'Europe, du Brésil et des pays asiatiques pour créer un réseau mondial au sein de la société d'électronique néerlandaise. La direction centrale a été critiquée pour le manque d'information au sujet des fermetures d'usines dans la division éclairage, rendu public le 17 octobre 2011.



- [Rapport de la réunion mondiale de Philips](#)
- [Rapport sur les suppressions d'emplois prévues dans la division éclairage](#) (en allemand)
- [Étude sur le dialogue social dans la division éclairage](#) (en anglais)

Premier accord-cadre international dans le secteur de la restauration



[2/2011](#)).

Le 12 décembre 2011 a été signé un accord-cadre sur les droits sociaux fondamentaux entre la direction centrale de la société française Sodexo et l'UITA, l'organisation internationale des syndicats de l'alimentation. L'accord international régit également la libre activité syndicale. En septembre 2010, une organisation des droits humains avait déjà critiqué Sodexo pour avoir violé les normes internationales du travail aux États-Unis (voir [rapport dans CEE-News 3/2010](#)). En juin 2011 la société avait signé au Royaume-Uni un « accord de représentativité » très complet (voir [rapport dans CEE-News](#)

- [Rapport de la signature](#)
- [Le texte de l'accord](#)

10. Des sites web intéressants

Un groupe de soins de santé rend transparent les activités du CEE

L'opérateur suédois d'hôpitaux Capio avait créé le premier comité d'entreprise européen dans le secteur privé de la santé en juin 2006 (voir [rapport dans CEE-News](#)



3/2006). La société qui a été achetée par des investisseurs financiers, gère environ 100 hôpitaux dans huit pays européens et continuera sa croissance par des acquisitions. Les réunions du comité d'entreprise européen qui se réunit deux fois par an, sont documentées de façon régulière sur le site Web de l'entreprise.

- [Les rapports du CEE sur le site de Capio](#) (en anglais)

Les relations de travail dans les pays scandinaves

NORDIC LABOUR JOURNAL

La publication en ligne « Journal nordique du travail » en langue anglaise, donne les dernières nouvelles sur le monde du travail dans les pays nordiques (syndicats, droit du travail, négociation collective, le chômage, etc). Elle est publiée par un institut de recherche à Oslo, à la demande du Conseil nordique des ministres. Elle publie également une Newsletter.

- [Le site du « Journal nordique du travail »](#)

La responsabilité globale de l'industrie informatique

Plusieurs sites internet des partenaires du réseau GoodElectronics sont dédiés à l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés de l'industrie informatique dans les pays émergents. Un des objectifs, par exemple, est de rendre conscient des standards sociaux et écologiques de base lors de l'achat d'ordinateurs.



- [Le site allemand de PC Global](#)
- [Le site international de GoodElectronics](#) (en anglais)

Violation des droits humains et syndicaux dans le monde entier



Chaque année, en juin, la Confédération syndicale internationale (CSI) publie un rapport consacré à la violation des droits syndicaux dans les régions du monde. Une carte interactive permet de directement consulter les informations sur les pays. Elle donne un glossaire des termes ; un guide et des graphiques fournissent des informations supplémentaires.

- [Courte vidéo introductive](#)
- [Le survol de l'année 2010](#)
- [Les rapports régionaux de l'Europe](#)

Autres liens compilés dans une [collection de liens](#).

11. Les nouvelles publications

Dialogue social en Europe du Sud Est

En mai 2011 s'est terminé, un projet européen consacré au dialogue social dans le secteur des transports en Roumanie, en Bulgarie, en Macédoine et en Croatie. Le syndicat des travailleurs du transport Unitatea de Bucarest, qui coordonnait le projet, a non seulement publié un rapport complet des ateliers, mais également élaboré un manuel consacré au dialogue social dans les quatre pays participant au projet. Ces publications sont disponibles en cinq langues.

- [Le rapport final du projet](#) (en anglais)



- [Le manuel consacré au dialogue social](#) (en anglais)
- [Télécharger les autres versions linguistiques](#)



Au-delà de l'information et de la consultation

Alors que le législateur limite les comités d'entreprise européens à l'information et à la consultation, un grand nombre de comités a déjà une étape d'avance. De plus en plus souvent, ils négocient des accords d'entreprise fixant au niveau européen des règles de sécurité, de partage des profits, de gestion proactive du personnel ou le contexte de restructurations (voir des [exemples récents dans CEE-News 3/2011](#)). Cette étude, publiée en septembre 2011, a examiné les processus de négociation et de l'interaction entre le CEE et les syndicats dans le cadre des accords pour un total de dix sociétés. L'accent a été mis sur l'industrie du métal, mais l'entreprise de chimie Bayer et le groupe bancaire Unicredit y sont aussi représentés.

- [Plus d'informations sur le livre](#)
- [Le contenu du livre](#)
- [Parcourir le livre en ligne](#)
- [Description du projet de recherche](#)

Unitarisme et pluralisme des négociations collectives en Europe

En septembre 2011, a également été publiée une anthologie qui analyse les systèmes de négociations collectives dans sept pays du marché intérieur européen. Le point de départ pour la publication a été une décision de la Cour fédérale du travail en juin 2010, mettant fin à l'unité des négociations collectives en Allemagne et ouvrant ainsi la voie à une plus grande fragmentation du système actuel (voir [rapport dans CEE-News 2/2010](#)). L'éditrice du livre publié par la Fondation Hans-Böckler est Dr Reingard Zimmer. La spécialiste du droit de travail coopère depuis de nombreuses années avec le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » .



- [Plus d'informations sur le livre](#)



Administrateurs salariés : comparaison actuelle entre les pays

En novembre 2011 l'Institut syndical européen (ETUI) à Bruxelles a publié une étude sur la situation juridique de la représentation des salariés dans les conseils de surveillance. Des règlements en matière de participation existent dans 17 pays de l'UE, plus la Norvège. Le livre donne également un aperçu des modèles de gouvernance d'entreprise et les discussions politiques sur les tendances actuelles en matière d'extension ou de limitation de l'influence des salariés. Un chapitre séparé est consacré à la nouvelle forme juridique de la société européenne (SE). Il donne une listes de toutes les entreprises concernées ayant déjà conclu un accord de participation de société européenne. Le livre est disponible en allemand et en anglais.

- [Télécharger le livre](#)
- [Pour plus d'informations sur le livre](#)

D'autres sources peuvent être consultés sur une [page littérature](#).

12. Le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » : Des exemples de notre travail

Échange régional en matière de CEE

Le 3 novembre 2011 environ 25 représentants de salariés de l'Autriche et de l'Italie du Nord se sont rencontrés au monastère de Neustift au Tyrol du Sud (photo), pour échanger de leurs expériences au sein des comités d'entreprise européens. Y étaient également représentés des entreprises métallurgiques du Tyrol du Sud, qui doivent encore créer un CEE. Wolfgang Greif du syndicat GPA de Vienne et Werner Altmeyer du cabinet «euro-ce.org» de Hambourg y assistaient en tant qu'experts.



Séminaire CEE italo-allemand au Tyrol du Sud



En coopération avec des partenaires du Tyrol du Sud et d'Italie, le cabinet «euro-ce.org» organisera à Bolzano du 27 au 28 septembre 2012 un atelier pour les membres des comités d'entreprise européens.

Le comité d'entreprise SE redémarre avec un projet européen



Lors d'une réunion à Hambourg le 5 décembre 2011, les activités de projet pour le comité d'entreprise SE de Donata Holding SE ont été planifiées. Il s'est constituée pour un nouveau mandat en janvier 2012 et commencera ses activités par un projet de formation et de consultation financé par l'union européenne. Avec le soutien du cabinet «euro-ce.org» les représentants des salariés vont suivre une mise en forme pour pouvoir effectuer leur travail. Sous l'égide de Donata Holding SE et de sa filiale américaine Coty sont regroupés les marques de parfums comme Calvin Klein, Davidoff, David Beckham, Jil Sander, Joop et Lancaster. Coty a des succursales dans 16 pays européens, en Suisse et au Monaco.

Une académie des comités d'entreprise européens a été fondée

Le 20 décembre 2011, a été fondée à Hambourg la **EWC Academy GmbH** (en forme juridique Sàrl). Elle prendra progressivement le relais en 2012, pour toutes les conférences, formations et services de conseil du cabinet «euro-ce.org». La nouvelle académie est basée au bâtiment Stella-Haus (photo) situé entre le canal de l'Alster et le port intérieur, à portée de vue du quartier historique des entrepôts et la nouvelle philharmonie. Le bâtiment est considéré comme étant l'immeuble de bureaux le plus élégant de l'époque de l'expressionnisme de la ville hanséatique.



13. Les séminaires actuels



Le programme des séminaires 2012 sous forme de dépliant

Depuis janvier 2009, le cabinet «euro-ce.org» organise des ateliers, des conférences techniques et des colloques pour les élus aux comités d'entreprise européens, de comités d'entreprises SE et des groupes spéciaux de négociation. Au total 347 représentants des salariés de 155 entreprises y ont participé jusqu'à présent (cela correspond à environ 16% de toutes les entreprises avec CEE en Europe). Une nouvelle brochure en allemand donne un aperçu des manifestations prévues pour l'année 2012 :

- [Le programme 2012 des séminaires en téléchargement](#)
- [Plus d'informations sur les dates](#)

Conférence de Hambourg pour les CE européens et SE

Comme chaque année, en janvier, aura lieu le symposium de deux jours à Hambourg. Les thèmes :

Lundi 23 janvier 2012 : Nouvelles normes pour l'information, la consultation et la participation

Mardi 24 janvier 2012: Représentation des salariés en Europe centrale et orientale



Les deux journées peuvent être réservées séparément ou ensemble. Le programme est actuellement en préparation. La conférence sera traduite en trois langues (allemand, anglais et français).

- [Programme et bulletin d'inscription](#) (en anglais)
- [Rapport sur la conférence de Hambourg en 2009](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur la conférence de Hambourg en 2010](#) (en langue allemande)
- [Rapport sur la conférence de Hambourg en 2011](#)

Séminaire sur l'adaptation des procédures de consultation



De 10 à 13 avril 2012 au Château de Montauban (photo), aura lieu un séminaire pour les CE européens, il sera consacré au nouveau cadre juridique de l'information et de consultation en cas de restructuration. Comment un comité d'entreprise européen peut-il mettre en place une procédure de consultation et donner un avis juridiquement correct? Ce séminaire s'adresse aussi aux CE des Sociétés européennes.

- [Programme et formulaire d'inscription](#) (en langue allemande)

Journée découverte des CEE

En parallèle, il y aura également un séminaire de base. Il est destiné aux membres des comités d'entreprise européens nouvellement élus et les membres de comités d'entreprise qui veulent en apprendre davantage sur les différentes étapes pour la création d'un CEE.

- [Programme et formulaire d'inscription pour la journée de découverte](#) (en langue allemande)

Des formations de l'institut de formation continue des comités d'entreprise (ifb)



Depuis 1998, l'ifb offre des formations pour des comités d'entreprise européens. Les contenus de la formation ont été élaborés en collaboration avec le réseau de formation et de conseil « euro-ce.org ».

Formation de base : La voie vers le comité d'entreprise européen

21. – 25.05.2012 à Hambourg
26. – 30.11.2012 à Cologne

Atelier d'approfondissement et Bourse d'idées

04. – 08.06.2012 à Hambourg
03. – 07.12.2012 à Erfurt

Des manifestations intra

Vue d'ensemble des sujets traités lors des colloques intra :

- [Les sujets des formations intra](#)
- [Les sujets des interventions et présentations](#)



14. Mentions légales

Les CEE-News sont publiés par :

Réseau de formation et de conseil « euro-ce.org » GbR
Von-der-Tann-Straße 4, D-20259 Hamburg
www.euro-betriebsrat.de (allemand)
www.euro-workscouncil.net (anglais)
www.euro-ce.org (français)

Ont collaboré à ce numéro :
Werner Altmeyer, Sandro Maier, Bernhard Stelzl, Reingard Zimmer

Distribution de l'édition allemande : 16.809 destinataires
Distribution de l'édition anglaise : 2.366 destinataires
Distribution de l'édition française : 2.464 destinataires

Des archives de la Newsletter : www.ewc-news.com

Ici vous pouvez [abonner](#) oder [résilier](#) la newsletter.

Des suggestions pour la Newsletter et des articles sur votre CEE nous font plaisir.
Veuillez nous écrire à info@euro-ce.org